

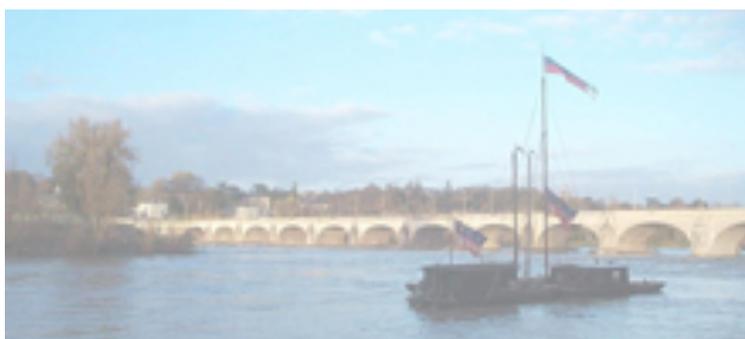
*U. F. R. : Arts et Sciences Humaines
Département d'Histoire et d'archéologie*

GUIDE DE L'ETUDIANT

MASTER SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

MENTION « SCIENCES HISTORIQUES »

Spécialité Histoire Recherche



UNIVERSITE FRANÇOIS-RABELAIS

Année universitaire 2016-2017

DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE

Le département d'histoire est une des composantes de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) Arts et Sciences Humaines, qui fait partie de l'Université François Rabelais.

L'enseignement est assuré par une trentaine d'enseignants-chercheurs titulaires et des chargés de cours.

ORGANISATION DES ÉTUDES D'HISTOIRE

Avec la réforme en cours du LMD (cf. *L'A.B.C. du L.M.D. à l'Université François Rabelais en dix réponses*, février 2004), le *cursus* universitaire est désormais organisé en trois cycles, LMD signifiant L(icence)-M(aster)-D(octorat).

- le premier cycle, réparti en 6 semestres, permet l'obtention de la **Licence** qui se décompose en 3 années : L1, L2 et L3. Le Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG) sera délivré sur demande de l'étudiant, à l'issue de l'année de L2 et à condition d'avoir obtenu l'ensemble des modules de L1 et de L2.

- le deuxième cycle est réparti sur deux années semestrialisées de **Master** : M1 et M2. Le Master remplace la maîtrise (bac+4) et le DEA (bac +5). Il est encore possible pour les étudiants de demander une équivalence de maîtrise à la fin d'un M1, le M1 remplaçant la maîtrise,

- le troisième cycle : il s'agit du **Doctorat** (Bac+8), accessible aux étudiants titulaires du 2^e cycle, après accord d'un professeur, directeur de recherche. Le Doctorat dure 3 ans.

Les étudiants peuvent aussi préparer les concours de recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire: agrégation d'histoire et CAPES d'histoire et géographie

La formation en Master constitue la phase préliminaire d'initiation à la recherche et au métier d'enseignant, ou d'enseignant-chercheur, qui pourra être poursuivie en Doctorat.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Secrétariat d'histoire et archéologie : Mmes Souria BENIZA (LICENCE), Pascale PAYET (MASTER)

bureau 231 (2^e étage) - tél. : 02 47 36 65 40

02 47 36 67 67

02.47.36.64.21

DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUES

- **Bibliothèque universitaire, section Lettres site Tanneurs**

Ouverture : du lundi au jeudi 8h30-19h

le vendredi 8h30- 18h-30

le samedi 9h-18h

Pendant les vacances d'été du lundi au vendredi 9h-17h

La bibliothèque Lettres-Sciences humaines possède près de 300 000 ouvrages (dont environ 80 000 en histoire, archéologie et histoire de l'art) , 620 titres de périodiques vivants sur support papier ,

Elle offre également via le Catalogue Plus l'accès à une très riche documentation en ligne : e-books (dont la collection encyclopédique que sais-je?), articles de périodiques , textes numérisés, etc.

La salle de sciences humaines, à l'étage d'accueil de la bibliothèque, a une capacité d'environ 150 places. On y trouve en accès libre les manuels et ouvrages préconisés par les enseignants ainsi que les périodiques d'histoire (à compter de septembre 2015),

La demande des ouvrages rangés dans les magasins non accessibles au public se fait via le catalogue informatisé. D'autre part, il est possible de demander via le Prêt entre bibliothèques (PEB) des documents non disponibles à Tours (service payant, prix modique).

La bibliothèque propose de nombreuses formations, soit organisées au sein des cursus du L1 au doctorat, soit à la carte sous la forme d'Ateliers BU ou de séances personnalisées dans le cadre du dispositif Micado (vous trouverez l'ensemble de l'offre et les formulaires d'inscription sur le site du SCD rubrique Formation documentaire).

Une aide en ligne est également accessible sur le site et dans l'ENT,

Le personnel est également à votre disposition pour toute aide souhaitée.

Contacts :

Responsable de la bibliothèque : Anne Chaillot (anne.chaillot@univ-tours.fr)

Responsable des acquisitions de Sciences Humaines : Florence Lignac (florence.lignac@univ-tours.fr)

Responsable des formations master : Fabienne Quillout (fabienne.quillout@univ-tours.fr)

Responsable des formations licence : Christèle Hervé (christele.herve@univ-tours.fr)

- Bibliothèque d'histoire de l'art, histoire et archéologie site Tanneurs, 4^e étage BU

Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 17h30

Bibliothèque de section, elle propose en libre accès des ouvrages généraux et spécialisés sur ces trois domaines, soit plus de 49 000 ouvrages et 400 titres de périodiques (dont 72 vivants). La présence simultanée de certains ouvrages à la BU et à la BS multiplie les possibilités d'emprunts. La BS offre une salle de travail de 90 places, une photocopieuse, deux postes informatiques avec scanners et appareils photos numériques à disposition des étudiants. Comme la BU, la BS donne accès aux ressources électroniques (bases de données, périodiques en ligne). Le personnel de la bibliothèque fournit une aide bibliographique et technique (formation à l'utilisation des catalogues, d'internet, des bases de données et à la numérisation).

La BS offre des modalités de prêt adaptées (prêts « soirée », « week-end », « vacances »), réservées aux étudiants d'histoire et histoire de l'art.

Contacts : 02 47 36 65 38 ; pascal.pinoteau@univ-tours.fr

- Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR)

59, rue Néricault Destouches - Tours

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15

Réservée prioritairement aux étudiants de Master, la Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance est spécialisée dans tous les domaines du savoir de la Renaissance européenne et des « Nouveaux mondes » (milieu XIV^e siècle - début XVII^e siècle) ; elle possède près de 52 300 volumes, dont 110 périodiques. La consultation des ouvrages sur place est permise aux étudiants de L.

Contact : claire.blin-david@univ-tours.fr

- Bibliothèque de l'IEHCA

16 rue Briçonnet 37000 Tours

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h15

Créée en 2002, la bibliothèque de l'IEHCA dispose d'un fonds spécialisé en histoire et cultures de l'alimentation.

Contact : Véronique Jira veronique.jira@iehca.eu

LISTE DES ENSEIGNANTS POUVANT DIRIGER DES MASTERS

Tous les enseignants chercheurs titulaires du département d'histoire sont habilités à diriger des masters. Les mémoires de M2 néanmoins sont obligatoirement soutenus devant un jury comportant au moins un professeur ou maître de conférences HDR.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

- Direction du département : Mme Anna Heller

- Direction d'études du niveau M master mention Sciences historiques et spécialité Histoire recherche : Mme Crogiez-Pétréquin

- Responsable du Coursus intégré franco-allemand : M. Sylvain Janniard

- Responsable des échanges Erasmus et Socrates : Mme Guia Migani

S'adresser à ces enseignants pour TOUTES les questions générales portant sur les enseignements et les contrôles.

INFORMATIONS GENERALES

Les renseignements concernant la vie quotidienne du département sont affichés sur les panneaux du département au second étage du bâtiment des Tanneurs. Aucun renseignement n'est fourni par téléphone.

Pour tous les renseignements concernant les calendriers d'examen, les résultats aux diplômes, il est possible de consulter le site Internet à l'adresse : www@univ-tours.fr/ash.

À l'issue de chaque semestre, les étudiants doivent venir chercher leur relevé de notes au département d'histoire. Aucun relevé de note n'est envoyé par courrier.

Chaque année des enseignants sont nommés « pilote pédagogique » de chaque séminaire d'histoire. Il convient de les consulter pour avoir le cadre général des séminaires, le calendrier et toutes sortes de renseignements. Ce pilote est chargé d'harmoniser le calendrier des séances et les modalités d'évaluation, de même qu'assurer la communication avec les étudiants du séminaire.

UE 71 : Mme St. Sauget

UE 73 : M. B. Pierre

UE 82 : M. Th. Boulay

UE 92 : Mme S. Crogiez-Pétrequin

UE 94 : Mme S. Crogiez-Pétrequin

UE 102 : M. F.-O. Touati

Les étudiants ont la possibilité de préparer un master sous le régime de RSE. Ils sont alors dispensés en partie de suivre les cours mais doivent assister aux examens et participer aux évaluations.

Chaque étudiant doit remplir une fiche pédagogique annuelle mentionnant les UE choisies pour le parcours de master, en accord avec son directeur de mémoire. Cette fiche doit être signée par le directeur du mémoire, visée par le responsable du master d'histoire et rendue au secrétariat d'histoire avant le 30 septembre de l'année en cours.

Mémoire et soutenance

Le mémoire de M1 est une étude de faisabilité (correspondant à l'ancien DEA) qui demande un travail rédactionnel. Il donne lieu à une soutenance publique. Le séminaire UE 71 donne toutes les indications pratiques.

Le mémoire de M2 est le véritable travail de rédaction. L'un et l'autre donnent lieu à une soutenance publique. Le jury de M2 comporte au moins un enseignant habilité à diriger des recherches.

Les soutenances ont lieu au mois de juin, sauf exception et dérogation accordée par la responsable de la mention sur demande justifiée du directeur/trice de recherche exclusivement. Ces demandes doivent être formulées avant la fin du mois de mai. La soutenance de septembre doit avoir lieu avant la mi-septembre. Au-delà, l'inscription en M2 ne peut plus être garantie. Les étudiants ont tout intérêt à ne pas attendre septembre pour soutenir et à considérer que la session de septembre est une session de rattrapage.

MCC

En application des modalités de contrôle des connaissances, les notes sont compensables par semestre, mais non entre les semestres, ni entre les années. De plus, les UE « Mémoire » ne sont pas compensables avec les autres.

DANGER PLAGIAT !!!!!

Le plagiat est une faute qui est sanctionnée par l'administration universitaire et peut être punie par la loi. Il consiste à copier un auteur sans le citer ou le dire, ou même à s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner. Le plagiat est défini par L. 335-3 du Code de la propriété intellectuelle comme « *toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi* ».

Les étudiants de master doivent y être particulièrement attentifs. Le plagiat concerne aussi bien les ouvrages, que les articles, ou les informations trouvées sur internet. Le plagiat interdit la validation du mémoire

Spécialité « Histoire »

MASTER SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

MENTION « SCIENCES HISTORIQUES »

Responsable : Sylvie Crogiez-Pétréquin

MASTER RECHERCHE

Histoire recherche

Tableau de synthèse

Master 1 (Semestres 7 et 8) et Master 2 (Semestres 9 et 10)

UE	1 ^{er} semestre (S 7)	Observations
UE 71 Méthodologie de la recherche en sciences historiques	EP 1 : méthodologie pratique EP 2 : Historiographie, histoire des méthodes et des écoles historiques EP 3 : sources et méthodes spécifiques	EP 3 : à suivre selon la période du mémoire.
UE 72 Séminaire de spécialité Passerelle recherche	EP 1 : Histoire Ancienne EP 2 : Histoire Médiévale EP 3 : Histoire Moderne EP 4 : Histoire Contemporaine	L'étudiant choisit une EP en fonction de son mémoire. Le thème de chaque séminaire de spécialité est annoncé en début d'année.
UE 73 Séminaire diachronique	« Sciences historiques et sciences sociales »	Le thème de chaque séminaire est annoncé en début d'année. Le séminaire porte sur toutes les périodes de l'histoire.
UE 74 Option	Au choix parmi tous les enseignements existants en M à l'université	Enseignements pris dans les UE proposées par le master d'histoire ou existant par ailleurs ; en accord avec le tuteur du mémoire/
UE75 Langue	Langues vivantes	Dispense en cas d'obtention préalable du CLES (ou de tout certificat de langue de même niveau)
UE 76 Outils	Informatique ou langues	Y compris langues anciennes
2^{ème} semestre (S 8)		
UE 81 Séminaire de spécialité Passerelle recherche	EP 1 : Histoire Ancienne : EP 2 : Histoire Médiévale EP 3 : Histoire Moderne EP 4 : Histoire Contemporaine	L'étudiant choisit une UE en fonction de son mémoire. Le thème de chaque séminaire est annoncé en début d'année. Le séminaire est collectif.
UE 82 Histoire Séminaire diachronique	« Guerres et sociétés »	Le thème de chaque séminaire est annoncé en début d'année. Le séminaire porte sur toutes les périodes de l'histoire.
UE 83 Option ou stage	Au choix parmi tous les enseignements existants en M à l'université Ou stage (durée libre)	Enseignements pris dans les UE proposées par le master d'histoire ou existant par ailleurs ; en accord avec le tuteur du mémoire.
UE 84 Langue	Langues vivantes	Dispense en cas d'obtention préalable du CLES (ou de tout certificat de langue de même niveau)
UE 85 Outils	Informatique ou langues	Y compris langues anciennes
UE 86 Mémoire		Soutenance du mémoire de M1

3^{ème} semestre (S 9)

<p>UE 91 Histoire Séminaire de spécialité Passerelle recherche</p>	<p>EP 1 : histoire ancienne EP 2 : histoire médiévale EP 3 : Histoire moderne EP 4 : histoire contemporaine</p>	<p>L'étudiant choisit une EP en fonction de son mémoire. Le thème de chaque séminaire de spécialité est annoncé en début d'année. Le séminaire est collectif.</p>
<p>UE 92 Histoire Séminaire diachronique</p>	<p align="center">« Usages de l'histoire »</p>	<p>Le thème et le programme de chaque séminaire est annoncé en début d'année. Le séminaire est collectif.</p>
<p>UE93 Option ou stage</p>	<p align="center">Au choix parmi tous les enseignements existants en M à l'université ou stage (durée libre)</p>	<p>Enseignements pris dans les UE proposées par le master d'histoire ou existant par ailleurs ; en accord avec le tuteur du mémoire (ou auto-formation)</p>
<p>UE 94 Manifestation scientifique</p>	<p align="center">Participation à une manifestation scientifique</p>	<p>L'étudiant, en accord avec son directeur de mémoire, participe à un colloque (ou aux RV de Blois). Rapport écrit à rendre à la responsable des masters</p>
<p>UE 95 Langue</p>	<p align="center">Langues vivantes</p>	<p>Dispense en cas d'obtention préalable du CLES (ou de tout certificat de langue de même niveau)</p>
<p>UE 96 Outils</p>	<p align="center">Informatique ou langues Ou tout enseignement spécifique proposé par le directeur du mémoire</p>	<p>Y compris langues anciennes</p>
<p align="center">4^e semestre (S 10)</p>		
<p>UE 101 Histoire Séminaire de spécialité Passerelle recherche</p>	<p>EP 1 : histoire ancienne EP 2 : histoire médiévale EP 3 : Histoire moderne EP 4 : histoire contemporaine</p>	<p>L'étudiant choisit une EP en fonction de son mémoire. Le thème de chaque séminaire de spécialité est annoncé en début d'année. Le séminaire est collectif.</p>
<p>UE 102 Histoire Séminaire diachronique</p>	<p align="center">« Espaces et sociétés »</p>	<p>Le thème de chaque séminaire est annoncé en début d'année. Ce séminaire est aussi destiné aux doctorants.</p>
<p>UE 103 Option ou stage</p>	<p align="center">Au choix parmi tous les enseignements existants en M à l'université Ou stage (durée libre)</p>	<p>Enseignements pris dans les UE proposées par le master d'histoire ou existant par ailleurs ; en accord avec le tuteur du mémoire (ou auto-formation)</p>
<p>UE 104 Mémoire de recherche</p>	<p align="center">Mémoire de fin de 2^{ème} année</p>	

Spécialité "Histoire recherche »

M1

MASTER Sciences Humaines et Sociales

MENTION Sciences Historiques

SPECIALITE : Histoire

FINALITE RECHERCHE = (120 crédits ECTS)

MASTER 1^{ère} année ([M1] : MAITRISE) = 60 crédits européens [ECTS] soit 30 crédits par semestre ; préciser les crédits pour chaque élément pédagogique

Semestre / UE	Coef	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/étudiant
1^{er} semestre (S7)								
UE 71 Histoire Méthodologie historique	2	6	24	3 EP obligatoires	20	8		52
UE 72 Histoire Passerelle recherche	2	6	48	Séminaires de spécialité 4 EP au choix	24			72
UE 73 Histoire séminaire diachronique	2	6	48	Sciences historiques et sociales	20			68
UE 74 Option	2	4	24	A choisir dans tous les enseignements existants en M à l'université	24			48
UE 75 Langue	1	4	20	Langue vivante (dispense si CLES obtenu en L)		24		44
UE 76 Outils	1	4	20	Informatique ou langues (y compris anciennes)		24		44
Total 1er semestre (S7)	10	30	184		88	56		328
2^{ème} semestre (S8)								
UE 81 Histoire Passerelle recherche	2	5	48	Séminaires de spécialité 4 EP au choix	24			72
UE 82 Histoire : séminaire diachronique	2	5	48	Guerres et sociétés	24			72
UE 83 : Option ou stage	1	4	24	Au choix parmi tous les enseignements existants proposés en M ou stage (durée libre)	24			48

UE 84 Langue	1	4	20	Langue vivante (dispense si CLES obtenu en L)		4 2		44
UE 85 Outils	1	4	20	Informatique, langue ou tt enseignement proposé par le directeur de mémoire		24		44
UE 86 Mémoire	3	8	300	soutenance				300
Total 2ème semestre (S8)	10	30	460			72		580
							4 8	
Total Master 1ère année ([M1] = maîtrise)	20	60	644			144	120	908

**UE71 : Méthodologie de la recherche en sciences historiques - Vendredi
après midi**

EP 1 (4 h)

Méthodologie pratique de la recherche - Stéphanie Sauget.

EP 2 (16h)

- Écrire l'histoire avant les *Annales* - Historiographie et école des *Annales* - Histoire quantitative/globale/mondiale/connectée etc.

EP 3 (8h dans une seule période selon le sujet du mémoire)

- sources et méthodes spécifiques à l' :

Histoire antique

Histoire médiévale

Histoire moderne

Histoire contemporaine

UE 72 et 81 Séminaires de spécialité

Chaque UE comporte des enseignements organisés par l'équipe pédagogique de la période, selon des thématiques renouvelées régulièrement. Les séminaires sont communs aux M1, M2 et doctorants. Chaque séminaire de spécialité vise à donner aux étudiants, à partir de l'étude d'un ou plusieurs thèmes choisis chaque année, la maîtrise des outils conceptuels propres à l'historien. Les programmes des séminaires changent chaque année et sont affichés sur l'ENT et sur le panneau de la salle 230.

**UE 73 : Séminaire diachronique : sciences historiques et sociales - Vendredi
matin**

UE 82 : Séminaire diachronique : guerres et sociétés - Jeudi matin

Spécialité "Histoire recherche"

M2

MASTER Sciences Humaines et Sociales

MENTION Sciences Historiques

SPECIALITE : Histoire

FINALITE RECHERCHE = (120 crédits ECTS)

MASTER 2^{ème} année [M2] (préciser l'intitulé et la finalité) = 60 crédits européens [ECTS] soit 30 crédits par semestre ; préciser les crédits pour chaque élément pédagogique

Semestre / UE	Coef.	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant
3ème semestre (S9)								
UE 91 Histoire Passerelle recherche	4	9	48	Séminaire de spécialité 4 EP au choix	24			72
UE 92 Histoire Séminaire diachronique	4	9	24	Usages de l'histoire	24			48
UE 93 Option ou stage	1	3	24	Au choix parmi tous les enseignements existants proposés en M ou stage (durée libre)	24			48
UE 94 Manifestation scientifique	1	3	24	Participation à une manifestation scientifique			12	36
UE 95 Langue	1	3	20	Langue vivante (dispense si CLES obtenu en L)		24		44
UE 96 Outils	1	3	20	Informatique, langue ou tt enseignement spécifique proposé par le directeur de mémoire		24		44
Total 3e semestre (S9)	12	30	160		72	48	12	296
4e semestre (S10)								
UE 101 Histoire Passerelle recherche	2	7	48	Séminaire de spécialité 4 EP au choix	24			72
UE 102 Histoire Séminaire diachronique	2	7	24	Espaces et sociétés	24			48
UE 103 Option ou stage	2	4	24	Au choix parmi tous les enseignements existants proposés en M ou stage (durée libre)		24		48
UE 104 Mémoire de recherche	6	12	500	Tutorat et soutenance				500
Total 4ème semestre (S10)	12	30	596		48	24		668
Total Master 2ème année [M2]	24	60	756		120	72	12	960

UE 92 : Séminaire diachronique Usages de l'histoire - mardi après midi

UE 94 : participation à une manifestation scientifique :

Il s'agit d'assister à un colloque, congrès, table ronde ou journée d'études, sur un sujet le plus proche possible du thème de la recherche pour le mémoire, et en accord avec le/la directeur/trice du mémoire. L'évaluation de cette UE est faite à partir d'un compte-rendu de cette participation (résumé et approche personnelle des questions traitées dans les conférences, au moins trois).

UE 102 : Séminaire diachronique - Espaces et sociétés - vendredi après midi Séminaire M et D.

Tout fait humain s'inscrit dans un espace donné, tour à tour imposé (selon les milieux géographiques évolutifs), façonné et transformé (anthropisation), et structuré en fonction des types d'activités et donc des formes de sociétés : du lieu de la naissance à celui de l'ultime repos, l'entre-deux se situe selon des échelles variables, de l'environnement familial, à la découverte (ou représentation) de mondes inconnus. Au-delà de cette constante interaction du milieu, des distances (variables en fonction des techniques de transport), il s'agira aussi à travers les travaux en cours menés par les étudiants d'aborder la propre spatialisation des phénomènes qu'il leur est donné d'analyser dans leur sujet d'étude.



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Tours-Bochum à DOUBLE DIPLOME

Master d'histoire/Master of Arts

Responsables

Tours

M. Sylvain Janniard, MCF histoire ancienne

Bochum

M. Gerhard Lubich, professeur d'histoire médiévale
M. Jens Lieven, assistante d'histoire médiévale

Depuis la rentrée 2009/2010, l'Université François-Rabelais de Tours et la Ruhr-Universität Bochum proposent un **Master recherche commun**, soutenue par l'**Université franco-allemande** (UFA) depuis 2011. **Formation binationale à double diplôme** (Master d'histoire/Master of Arts), il est conçu dans la continuité du Cursus intégré Histoire Tours-Bochum Licence/Bachelor of Arts, soutenu par l'Université franco-allemande. Ainsi, le programme vise à intégrer la jeune recherche à la **coopération scientifique** en cours entre enseignant/e/s-chercheurs/euses des deux établissements.

Déroulement

Semestre 7 : à Tours (voir maquette Master Histoire)

Semestre 8 : à Bochum

Semestre 9 : à Bochum

Semestre 10 : selon le projet scientifique de l'étudiant/e, soit à Tours, soit à Bochum

La formation est à la fois intégrée dans le **master recherche à Tours (Histoire culturelle/histoire urbaine) et celui à Bochum (Master of Arts)** et prévoit des **enseignements et activités spécifiques au domaine franco-allemand** (TD Initiation à la méthodologie française et allemande ; excursion ; etc.). Le choix du sujet de recherche peut porter sur l'histoire du pays de langue allemande, sur un sujet binational ou européen, et il n'est pas forcément lié à l'histoire des deux pays.

Conditions d'admissibilité et mobilité

Les candidat/e/s doivent disposer d'un diplôme équivalent d'une licence (bac+3) d'histoire ou de civilisation germanique, en double diplôme ou pas, et disposer d'une bonne maîtrise de la langue allemande.

Les étudiant/e/s sont admis sur avis de l'équipe pédagogique du Master Histoire. Ils s'inscrivent auprès de l'Université franco-allemand. Pendant leur séjour à l'université partenaire, ils bénéficient d'une **aide à la mobilité** accordée par l'UFA cumulable avec les bourses de la Région Centre et du Crous.

Débouchés

Le Master intégré franco-allemand Recherche Histoire délivre un diplôme de bac+5 et autorise ainsi à l'inscription en **doctorat**, en France, en Allemagne ou dans une université d'un autre pays européen, en co-tutelle ou non. Il permet en outre à tous les diplômés issus d'un pays de l'Union européenne de se présenter aux **concours de recrutement** de l'Éducation nationale française (CAPES ; Agrégation). Enfin, par sa **dimension binationale et interculturelle inhérente**, cette formation prépare au **secteur professionnel franco-allemand et plus généralement européen**, des médias, de la communication, de l'administration, du patrimoine et de la culture.

**Spécialité "Master intégré Histoire Recherche
Tours-Bochum"
M1**

MASTER Sciences Humaines et Sociales
MENTION Sciences Historiques
SPECIALITE : Histoire
FINALITE RECHERCHE = (120 crédits ECTS)

Semestre / UE	Coef	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/étudiant
1^{er} semestre (S7)								
UE 71 Histoire Méthodologie historique	2	6	24	Epistémologie et méthodologie historique	20	8		48
			12	+ <i>Méthodologie spécifique</i>		12	24	
UE 72 Histoire Passerelle recherche	2	6	48	Séminaires de spécialité 4 EP au choix	24			72
UE 73 Histoire séminaire diachronique	2	6	48	Thème variable selon les années	24			72
UE 74 Option	2	4	24	A choisir dans tous les enseignements existants en M	24			48
UE 75 Langue	1	4	20	Langue vivante (dispense si CLES obtenu en L)		24		44
UE 76 Outils	1	4	20	Informatique ou langues (y compris anciennes)		24		44
Total 1er semestre (S7)	10	30	206		72	72		352
2ème semestre (S8) A BOCHUM								

M2

MASTER Sciences Humaines et Sociales
MENTION Sciences Historiques
SPECIALITE : Histoire
FINALITE RECHERCHE = (120 crédits ECTS)

Semestre / UE	Coef.	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant
3ème semestre (S9) - étudiants allemands								
UE 91 Histoire Passerelle recherche	4	9	48	Séminaire de spécialité 4 EP au choix	24			72
UE 92 Histoire Séminaire diachronique	4	9	24	Thème variable selon les années	24			48
UE 93 Option ou stage	1	3	24	Au choix parmi tous les enseignements existants proposés en M ou stage (durée libre)	24			48
UE 94 Manifestation scientifique	1	3	24	Participation à une manifestation scientifique			12	36
UE 95 Langue	1	3	20	Langue vivante (dispense si CLES obtenu en L)		24		44
UE 96 Outils	1	3	20	Informatique, langue ou tt enseignement spécifique proposé par le directeur de mémoire		24		44
Total 3e semestre (S9)	12	30	160		72	48	12	296
4e semestre (S10) A TOURS (OU A BOCHUM)								
UE 101 Histoire Passerelle recherche	2	7	48	Séminaire de spécialité 4 EP au choix	24			72
UE 102 Histoire Séminaire diachronique	2	7	24	Thème variable selon les années	24			48
UE 103 Option ou stage	2	4	24	Au choix parmi tous les enseignements existants proposés en M ou stage (durée libre)		24		48
UE 104 Mémoire de recherche*	6	12	500	Tutorat et soutenance				500
Total 4ème semestre (S10)	12	30	596		48	24		668
Total Master 2ème année [M2]	24	60	756		120	72	12	960

** Le mémoire de Master 2 sera rédigé soit en allemand soit en français (en accord avec le directeur/la directrice de mémoire) et accompagné d'un résumé dans la langue qui n'est pas celle du mémoire.*

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'EVALUATION ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS

DIPLOME DE MASTER

en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

1. L'accès de l'étudiant titulaire de la licence dans le même domaine est de droit pour les 60 premiers crédits européens. L'admission en master 2ème année est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de l'équipe pédagogique;
2. Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence ;
3. Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année ;

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

4. Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante (il s'agit ici des étudiants élus aux trois conseils de l'université et au CA du CROUS), les étudiants inscrits en double cursus, les étudiants chargés de famille, les étudiants handicapés et les sportifs de haut niveau ;
5. Un tableau détaillant les modalités de contrôle, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements ;
6. Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement. Les examens de 2^{ème} session des premier et deuxième semestres ont lieu - soit dans un délai minimum de deux mois ; soit dans un délai minimum de quinze jours à condition que la seconde session soit précédée par un Dispositif Pédagogique Particulier entre les deux sessions. Les contrôles de connaissances des différentes UE se déroulent en une session unique. Cependant en cas de circonstances particulières (stages, préparation aux concours etc.) l'étudiant pourra demander en accord avec son directeur de mémoire et à la demande de celui-ci, à bénéficier d'une deuxième session pour le rendu du rapport de stage ou/et pour la soutenance du M1 ou du M2. Cette autorisation est accordée par le responsable du master si la demande lui en est faite par le directeur du mémoire avant le 30 juin de l'année universitaire en cours. La soutenance devra avoir lieu avant le 30 septembre de la même année universitaire.
7. Il y a compensation entre les éléments constitutifs d'une unité d'enseignement ;
8. Il y a compensation entre les unités d'enseignement d'un même semestre ; la compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les

9. diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. **Il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage / mémoire individuel et la note des autres unités (ou autres enseignements et activités) : cette disposition est valable pour tous**
10. **les M2 et pour les M1 comportant un stage long ou un mémoire d'initiation à la recherche.** Toutes les notes des autres unités entrent dans la règle de la compensation : si la moyenne de l'ensemble de ces unités est < 10/20, l'étudiant doit repasser en seconde session toutes les unités dont la note est < 10/20. L'étudiant conserve le bénéfice des unités d'enseignement acquises par lui;
11. **Il n'y a aucune compensation entre les semestres :**
12. Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
13. Les unités d'enseignement où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
14. La délivrance du diplôme intermédiaire de maîtrise conférant 60 crédits européens est prononcée après délibération du jury de master 1^{ère} année, sur demande de l'étudiant ;
15. Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère;
16. La mention de réussite est attribuée sur les deux semestres de M2. Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle apprécié par le jury et sur décision du Président de l'Université.

DANGER PLAGIAT !!!!!

Le plagiat est une faute qui est sanctionnée par l'administration universitaire et peut être punie par la loi. Il consiste à copier un auteur sans le citer ou le dire, ou même à s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner. Le plagiat est défini par L. 335-3 du Code de la propriété intellectuelle comme « *toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi* ».